

La Région Aquitaine vise 20% d'agriculture bio en 2020

Très impliquée dans le développement de l'agriculture biologique, la Région Aquitaine soutient les initiatives de structuration de filières à travers son fonds dédié, dont la création remonte à 2007. Béatrice Gendreau, Conseillère régionale déléguée à l'Agriculture biologique, à l'agriculture de montagne et à la Forêt, explique cet engagement de la Région pour la Bio.

Quelles sont les actions mises en place pour développer la Bio en Aquitaine ?

Dès 2007, sous l'impulsion du Président Alain Rousset, la Région a construit un dispositif d'aide à l'agriculture biologique en concertation avec les acteurs de la Bio en Aquitaine, en particulier avec les 3 principaux représentants : Bio d'Aquitaine, Arbio Aquitaine et la Chambre régionale d'agriculture.

Ce dispositif a été créé dans le but d'atteindre 4 objectifs très clairs : augmenter le nombre de conversions et d'installations, améliorer la technicité des agriculteurs bio, promouvoir la filière et les entreprises, structurer les filières avec le fonds aquitain de structuration des filières bio. En 2010, la Région Aquitaine consacre un budget global de 2 millions d'euros pour développer l'agriculture biologique.

En quoi consiste le fonds aquitain de structuration des filières bio ?

Il s'agit d'un dispositif innovant qui porte ses fruits ! Depuis 2007, la Région Aquitaine a attribué 1,5 million d'euros à la structuration des filières bio, avec une augmentation régulière des budgets chaque année. Ce fonds concerne aussi bien les filières longues que les filières courtes, qui ont toutes deux besoin d'être structurées.

Son principe de fonctionnement est simple : la Région lance chaque année un appel à projets sur la structuration des filières de production biologique. Les projets sont évalués sur la base d'indicateurs de résultats comme le nombre d'agriculteurs bio, les volumes produits, le type de débouché, ... Lorsqu'un projet est sélectionné, il est aidé sur 3 ans. L'aide correspond à 40% des frais engagés par les porteurs de projets. L'aide est plafonnée à 50 000 euros par an.

Quels sont les objectifs du fond de structuration des filières bio en Aquitaine ?

Nous voulons aider de façon significative les projets et nous proposons donc un taux de financement incitatif, basé sur des critères de choix exigeants. Ce dispositif nous permet de soutenir, pendant 3 ans, des projets concrets de structuration des filières bio qui associent l'amont et l'aval pour développer la production bio régionale tout en assurant des débouchés solides et rémunérateurs aux agriculteurs.

L'objectif vise, en particulier, à favoriser la contractualisation entre les acteurs, à anticiper les besoins de l'aval et l'augmentation de la production en vue d'obtenir la meilleure adéquation possible.



Quels sont les principaux résultats de la politique volontariste menée par la région ?

On estime que ce dispositif de structuration de filière concernera, sur les 3 prochaines années, près de 700 agriculteurs bio, ce qui représente près de la moitié des agriculteurs bio d'Aquitaine.

Toutes les filières de production régionales sont aidées par ce dispositif : la filière viande (bovins, volailles, porcs), la filière céréales et légumes de plein champ (luzerne, carotte, asperge), la filière viticole et la filière fruits et légumes qui rassemble le plus de dossiers. Parmi les porteurs de projets, on retrouve en particulier la SARL Inovfruit qui a reçu un Trophée de l'Excellence bio en mars 2010 ainsi que Danival, Coop Cerno, l'OP les Bitarelles, Vitamont, Coop Garonne, Bioloklock et la CABS0.

En 2010, le comité de sélection a retenu 18 dossiers relatifs à des filières longues : transformateurs, coopératives, groupement de producteurs, ... et 6 dossiers relatifs à des filières courtes : AMAP, vente sur les marchés, ... Pour les dossiers « filières longues », les entreprises sont appuyées techniquement par ARBIO, l'interprofession bio d'Aquitaine, organisée avec des commissions interprofessionnelles par filière.

Comment envisagez-vous la Bio en Aquitaine dans les années à venir ?

L'un des principaux défis consistera au maintien des débouchés rémunérateurs dans un contexte d'augmentation des surfaces et des volumes. Mais je pense que les acteurs seront mieux structurés, en particulier pour répondre à la demande de la restauration collective, ce qui permettra notamment de limiter les importations et de valoriser les entreprises régionales. L'objectif de la Région est également de maintenir un équilibre entre filières courtes et filières longues pour proposer aux agriculteurs bio un panel de débouchés diversifiés. L'agriculture biologique sera ainsi largement considérée comme une activité qui dynamise le tissu rural, qui respecte les territoires avec qui elle travaille en cohérence.

Objectif en 2020 pour l'Aquitaine : 20% d'agriculture biologique ; 100% d'agriculture durable

Arbio : un relais régional bio en Aquitaine

L'association ARBIO Aquitaine a été créée en mai 2002 à l'initiative des opérateurs régionaux spécialisés dans les produits issus de l'Agriculture Biologique. Il s'agit de l'un des relais régionaux bio en Aquitaine, avec Bio d'Aquitaine. Elle coordonne les projets et les actions de développement des opérateurs régionaux spécialisés dans les produits issus de l'agriculture biologique. Pour en savoir plus : www.biosudouest.com.

Liste complète des relais régionaux sur www.agencebio.org



Campagne financée avec le concours de l'Union européenne et de l'Agence Bio

www.agencebio.org

www.organic-farming.europa.eu



Lettre d'Information N°16 Automne 2010

Du champ à l'assiette : la structuration des filières bio est en marche

L'agriculture bio connaît un essor sans précédent en France. Côté consommation, la valeur des ventes des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique est estimée à 3 milliards d'euros pour 2009, soit un quasi doublement par rapport à 2005 (1,6 milliard d'euros) et une augmentation de 400 millions d'euros par rapport à 2008. Côté production, 3 769 nouvelles exploitations se sont engagées en bio en 2009, soit plus de 300 en moyenne chaque mois. Les premières données 2010 sur les conversions confirment cette importante progression.

Au cours des 7 premiers mois de 2010, on a compté 2 948 exploitations bio supplémentaires, soit 30% de plus par rapport à la même période en 2009. Fin juillet, le nombre total d'exploitations bio en France s'élevait déjà à 19 594 (vs 16 446 fin 2009).

Dans ce contexte, les actions de structuration des filières bio ont pris un nouvel élan sur tout le territoire. L'ensemble des filières est concerné par ces initiatives visant à développer et soutenir les engagements des acteurs des filières à tous les stades d'une manière organisée.

Aussi, dans le cadre du plan de développement de l'agriculture biologique à horizon 2012, le fonds de structuration des filières a été créé. Géré par l'Agence Bio, il est doté de 3 millions d'euros par an pendant 5 ans.

Cinq appels à projets ont déjà été lancés en 2008, 2009 et 2010. En 2008 et 2009, 76 partenaires ont bénéficié du soutien du Fonds Avenir Bio, dans le cadre de 28 programmes cohérents d'actions.

Objectifs : déclencher et soutenir les initiatives

Le Fonds Avenir Bio a pour objectifs de déclencher ou de soutenir des initiatives pour :

- développer une offre de produits biologiques pour satisfaire les demandes des consommateurs exprimées dans tous les circuits de distribution ainsi que dans la restauration collective en particulier par :
 - des conversions à l'agriculture biologique,
 - la diversification des produits.

- créer des économies d'échelle et optimiser les circuits de collecte ou de transformation pour permettre une maîtrise de prix favorable aux consommateurs et aux différents responsables des achats, ainsi qu'une juste rémunération des producteurs ;

- amener ainsi un développement le plus harmonieux possible de l'offre et de la demande de produits biologiques en France avec des engagements réciproques, sur plusieurs années, des opérateurs pour sécuriser à la fois les débouchés pour les producteurs et les approvisionnements pour les transformateurs et les distributeurs, dans l'intérêt des consommateurs.

Les aides du fonds de structuration des filières ont vocation à compléter les dispositifs existants. Elles sont destinées à donner plus d'impact et d'amplitude à des projets d'envergure nationale ou suprarégionale et/ou présentant un caractère pilote et très innovant pour le développement l'agriculture biologique.



Unebio : les éleveurs en action pour valoriser les viandes bio dans leur diversité

Créée en 2004, Unebio commercialise les animaux d'environ 1 300 éleveurs bio de toute la France. Son activité a la particularité de concerner les bovins, les veaux, les agneaux, les porcs et les volailles. Jean-Marc Vincent, Président d'Unebio, nous explique son fonctionnement.



Quelles sont les bases du fonctionnement d'Unebio ?

Unebio est une Société par Actions Simplifiées (SAS). Ses actionnaires sont représentés par 11 groupements régionaux d'éleveurs. Je suis moi-même le représentant du groupement Basse-Normandie.

La stratégie d'Unebio consiste à acheter les animaux sur le terrain, à procéder au bon ordonnancement des carcasses pour en contrôler la qualité, à les transformer et à les orienter en fonction des attentes de nos clients, la grande distribution, les magasins spécialisés en alimentation bio, la Restauration Hors Domicile et la Boucherie traditionnelle.

Pour fonctionner, Unebio s'appuie sur près de 1 300 éleveurs bio, des ateliers partenaires – abattoirs et transformateurs – et emploie une vingtaine de collaborateurs. Unebio réalise un chiffre d'affaires d'environ 22 millions d'euros.

Quel est le rôle des éleveurs au sein d'Unebio ?

Les éleveurs sont au centre du dispositif. Ce sont les acteurs de la mise en marché de leurs animaux et, dans cette démarche, ils peuvent compter sur l'accompagnement quotidien de l'équipe opérationnelle d'Unebio.

Unebio est basée sur une relation partenariale entre éleveurs, transformateurs et distributeurs, sur l'échange entre les différents acteurs de la filière. Nos éleveurs participent notamment à des animations en magasin, à des salons, rencontrent les transformateurs et les distributeurs, ...

Le fonctionnement d'Unebio repose sur un principe de transparence et ce, à tous les échelons de la filière. La transparence des prix et la transparence des marges sont essentielles. Chez Unebio, les éleveurs bio impliqués ont tout à gagner car nous leur garantissons la valorisation de leurs animaux en bio et nos grilles tarifaires prévisionnelles apportent des garanties de revenus.

En contrepartie, ils nous vendent leurs animaux conformément à leurs engagements et nous annoncent les sorties mois par mois. Pour être sûr d'obtenir la qualité des viandes qu'il faut au bon moment et en quantité voulue, un travail quotidien de planification est nécessaire. On ne peut pas décevoir un client, ni sur la qualité, ni sur la quantité. Quelle que soit la viande vendue par Unebio, sous sa marque « La viande bio » ou celle de ses clients, elle doit toujours être d'une qualité irréprochable.

Comment Unebio s'adapte-t-elle à la disparité géographique des élevages ?

Nos partenaires, abattoirs et transformateurs, sont bien entendus situés au plus près des bassins de production pour limiter au maximum les déplacements. De plus, notre siège historique d'Alençon (61 - Orne) est désormais complété d'un deuxième pôle d'activités, situé à Montluçon (03 - Allier), qui a pu être créé grâce au soutien de l'Agence BIO, à travers le Fonds Avenir Bio. Il prend désormais en charge la gestion des relations avec les éleveurs situés dans le Limousin, le Centre et la Bourgogne et ne cesse de se développer.

Quels sont les principaux projets d'Unebio ?

Notre projet phare est de renforcer l'implication des éleveurs dans Unebio. Les distributeurs et les transformateurs ont besoin que les éleveurs leur expliquent les spécificités des viandes bio.

Bien sûr, nous souhaitons également encourager les conversions car nous avons des besoins importants qui vont aller crescendo. Nous devons préparer l'avenir à 5-10 ans. Par exemple, je sais que des acteurs de la restauration rapide voudraient faire des menus 100% bio mais, aujourd'hui, cette ambition est freinée par les quantités disponibles. C'est donc à nous de convaincre les régions d'encourager les conversions. Nous comptons, par exemple, ouvrir un troisième pôle en Bretagne, pour développer nos filières viandes bio.

Par ailleurs, d'ici 5 ans, nous voulons que notre implantation d'Alençon devienne le 1er abattoir écologique européen. Nous avons prévu d'investir 9 millions d'euros avec notre partenaire transformateur pour y parvenir. En tant qu'acteurs de la Bio, nous voulons nous inscrire dans une démarche globale cohérente et durable à toutes les étapes de la filière.

Par ailleurs, d'ici 5 ans, nous voulons que notre implantation d'Alençon devienne le 1er abattoir écologique européen. Nous avons prévu d'investir 9 millions d'euros avec notre partenaire transformateur pour y parvenir. En tant qu'acteurs de la Bio, nous voulons nous inscrire dans une démarche globale cohérente et durable à toutes les étapes de la filière.



« BioDirect Le Porc Biologique »

ERCA BIO est une structure commerciale qui représente aujourd'hui 80 producteurs de porcs bio répartis sur 26 départements principalement en Bretagne et Pays de la Loire. ERCA BIO est à l'initiative de la création, en 2009, de « BioDirect Le Porc Biologique » dont elle dépend désormais et qui s'est notamment fixé pour missions de fédérer et de représenter les producteurs de porcs bio ainsi que de développer leur visibilité commerciale. Thierry le Villoux, Président de « BioDirect Le Porc Biologique », explique la démarche.

Quels sont les rôles de BioDirect Le Porc Biologique et d'ErcaBio ?

Aujourd'hui, nous représentons 60% des porcs bio abattus en France. BioDirect a été créée dans le but de structurer cette filière. BioDirect sert d'interface entre producteurs et distributeurs, entre offre et demande. Elle représente les éleveurs, les fédère et les accompagne. Nous avons un animateur filière qui fait le lien entre les cahiers des charges des distributeurs et les éleveurs et, avec le Fonds Avenir Bio géré par l'Agence BIO, nous avons également recruté un technicien en charge du suivi des élevages, des conversions, de la sécurisation alimentaire. Ce fonds nous a, entre autre, permis d'augmenter de 42% les volumes de porcs produits et donc commercialisés en 1 an.

De son côté, Erca Bio se charge de commercialiser les porcs bio auprès de différents circuits : environ 50% en Grandes et Moyennes Surfaces, environ 28% en charcuterie/salaison, environ 10% en réseaux spécialisés, RHD 5% et une petite partie en boucherie et à l'exportation. Sa mission va de la prise en charge des animaux chez les éleveurs et leur affectation dans les abattoirs, jusqu'à leur valorisation et leur vente auprès des différents circuits de distribution, que ce soit en carcasses entières ou en pièces.

Val Bio Centre : les paniers bio portent leurs fruits...

Val Bio Centre est une association qui a vu le jour en 2000, à l'initiative d'un groupe de maraîchers bio de la région Centre, très vite rejoints par le secteur solidaire représenté par les Jardins de Cocagne. Le but de l'association était de trouver de nouveaux circuits de distribution pour compléter la vente à la ferme, sur les marchés ou auprès de magasins spécialisés de proximité. Après une tentative infructueuse en circuit long, Val Bio Centre a rebondi pour se lancer dans la distribution de paniers bio en 2004 : « Les Paniers du Val de Loire ». Forte du succès de cette commercialisation en circuit court, l'association se relance aujourd'hui dans les circuits longs avec les magasins spécialisés Biocoop d'une part, et avec la Restauration Collective d'autre part. Thierry Hanon, l'un des fondateurs et administrateur de Val Bio Centre, fait le point sur les activités de l'association.

Quel est le principe de fonctionnement des Paniers du Val de Loire ?

Depuis 2004, Val Bio Centre assure la distribution des « Paniers du Val de Loire », composés de fruits et légumes produits par les maraîchers régionaux réunis au sein de l'association. Ils sont commercialisés par abonnement, directement auprès des consommateurs, et déposés dans des points de vente partenaires à Paris et à Orléans.

Pour les consommateurs, cette formule garantit notamment la livraison, chaque semaine, d'une grande diversité de fruits et légumes bio frais, locaux et de saison à un prix fixe tout au long de l'année. Les producteurs ont ainsi la possibilité de planifier leurs cultures à l'avance à des prix garantis, indépendamment des aléas du marché.



Quels sont les principaux axes de développement de BioDirect Le Porc Biologique ?

Nous travaillons actuellement au développement d'une marque et à celui de l'atelier de transformation artisanale de charcuterie que nous avons acquis en 2009 : « BioValeur ». Son principal débouché est constitué par le réseau Biocoop, qui constitue l'un de nos piliers de développement puisqu'il propose un modèle très abouti de contractualisation, avec une planification des productions régulièrement actualisée.

Par ailleurs, notre principal but est également de consolider au maximum la valorisation de nos animaux car les coûts de production des porcs bio sont élevés.

Les carcasses doivent absolument être valorisées à 100% en bio. Nous devons donc mener des actions auprès des distributeurs et des consommateurs pour stimuler la consommation de certaines pièces dont les ventes sont encore sous-développées.

Nous voulons accompagner les éleveurs de porcs en conversion dans la cohérence de l'équilibre commercial, ce qui n'est possible qu'en optimisant la valorisation des carcasses.

Les consommateurs répondent-ils présents ?

Oui, Les Paniers du Val de Loire connaissent un vrai succès puisque nous livrons chaque semaine 3 000 paniers bio dans près de 160 dépôts et que ce nombre est en croissance de 20 à 30% chaque année.

Il faut dire que la demande est très grande en Île-de-France et que notre fonctionnement collectif offre une diversité de produits très intéressante pour les consommateurs. De plus, nous assurons un réel suivi de la qualité, en lien direct avec les producteurs à qui nous fournissons un appui technique et une mise en commun des connaissances des différents maraîchers.

Que représente aujourd'hui Val Bio Centre ?

Notre association regroupe désormais 35 producteurs de fruits et légumes bio, tous localisés en région Centre. Parmi les exploitations de tailles diverses, on trouve 6 jardins d'insertion, 1 lycée horticole et un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail).

Depuis nos débuts, nous avons créé 26 emplois : 5 permanents travaillent au sein de notre association et 21 dans la structure d'insertion qui gère la mise sur le marché de nos produits : préparation des sacs de fruits et légumes, livraison, etc.

Quels sont vos principaux projets de développement ?

Aujourd'hui, notre association est très solide car nous pouvons nous appuyer sur l'activité bien rodée des paniers. Nous nous attachons donc à poursuivre le développement de ce circuit et à soutenir les producteurs. Par exemple, nous avons investi 850 000 euros dans des serres que nous louons à nos producteurs. Seuls, ils n'auraient jamais pu acheter ces abris froids pourtant très utiles en maraîchage.

Par ailleurs, grâce à l'expérience réussie des paniers mais également aux enseignements tirés de notre premier échec dans la création d'une activité de semi-grossiste pour Biocoop, nous avons décidé de nous relancer dans les circuits longs pour développer notre filière fruits et légumes. Notre objectif consiste à augmenter les volumes et à mieux valoriser les fruits et légumes en planifiant les productions en amont pour proposer le bon produit au bon interlocuteur au bon moment.

Notre condition : travailler avec des partenaires ayant les mêmes objectifs que nous, c'est-à-dire ayant la volonté de rémunérer justement les producteurs et non de s'en servir comme d'une variable d'ajustement, ainsi que de s'attacher au développement local du territoire. Nous nous sommes naturellement à nouveau tournés vers le réseau Biocoop et avons décidé de travailler pour la restauration collective.

Pouvez-vous nous en dire plus sur vos nouveaux partenariats en circuits longs ?

Avec le soutien de l'Agence BIO via le Fonds Avenir Bio, nous avons débuté une étude de faisabilité avec Biocoop en 2008 afin d'éviter les erreurs du passé : logistique, quantités, planification, etc. En 2009, nous avons pu effectuer nos premières livraisons sur la plate-forme de Sainte-Genève-des-Bois, en région parisienne, qui dessert le nord-est de la France.

En ce qui concerne la restauration collective, c'est un projet que nous étudions de longue date. Nous avons créé, il y a de cela 4 ans, une branche RHD au sein de notre association : Val Bio RHD. Cette branche a fait office de couveuse d'activités pour aboutir à la création de Self Bio Centre, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). La structure, opérationnelle depuis cette année, a commencé à approvisionner des restaurants collectifs de la région Centre. De plus, Val Bio Centre a également des contacts avec la restauration collective en région parisienne, avec le projet de créer une nouvelle SCIC, spécifique à l'Île-de-France.

Quels sont les objectifs chiffrés de Val Bio Centre ?

Grâce à nos nouvelles activités en circuit long, nous pensons, d'ici 2012, doubler notre chiffre d'affaires de 2009, de 1,3 million d'euros à 2,6 millions d'euros, et passer des 35 producteurs actuels à 55.

